

Le 10 septembre 2025
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 24/2025

Campagne annuelle de relève des compteurs d'eau

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault informe les communes de son territoire que la campagne annuelle de relève des compteurs d'eau a débuté cette semaine. Elle se poursuivra jusqu'au début du mois de décembre.

Déroulement

Communes concernées (ordre de passage) : Brignac, Lieuran-Cabrières, Valmascle, Clermont-l'Hérault, Mérifons, Octon, Salasc, Lacoste, Liausson, Mourèze, Fontès, Nébian, Villeneuveville, Paulhan, Cabrières, Ceyras, Saint-Félix-de-Lodez, Aspiran, Canet et Péret.

Pour la bonne information des administrés, nous vous invitons à placer en mairie l'affiche en pièce jointe de ce communiqué

Deux types de relève sont effectués :

- **Radio-relève** : effectuée directement par les agents du Pôle Intercommunal de l'Eau (PIE). Elle ne nécessite ni prise de rendez-vous, ni accès aux parties privatives.
- **Relève manuelle** : réalisée à partir du 15 septembre par les agents du PIE et par l'entreprise GODIN.

Information des usagers

Pour les abonnés dont le compteur n'est pas équipé de radio-relève, une information sera transmise **par SMS et/ou mail quelques jours avant le passage des releveurs**.

Les mairies recevront systématiquement une copie de ces messages afin d'être informées.

Les releveurs (agents PIE et prestataire) sont munis d'une **carte d'accréditation** que les habitants peuvent demander à voir.

En cas d'impossibilité d'accès au compteur, un **avis de passage** sera déposé dans la boîte aux lettres de l'abonné.

Importance de la relève

La relève annuelle permet :

- d'assurer une **facturation au plus juste**,
- de vérifier l'état des compteurs,
- de détecter d'éventuelles **fuites ou surconsommations**.
-

Les factures de solde de l'année 2025 seront adressées aux usagers **au plus tard le 15 décembre**.